

Le P'tit Paroissien



N° 107

avril 25



Compte fiscal unique 2024 et budget 2025

Comment ne pas se réjouir, alors que la municipalité a investi près de 8 millions dans la commune, d'obtenir un résultat excédentaire de 2 442 717,82 € ?

Rapide retour sur les investissements :

- **Le développement des structures sportives**, en construisant entre autre et enfin une halle sportive digne de ce nom, des vestiaires au stade, un city stade et un skate parc.
- **Le développement des services** avec l'agrandissement de l'espace enfance et jeunesse, l'accompagnement de nos étudiants et de nos aînés, deux points internet à la médiathèque.
- **Le soutien au développement local**, en créant un commerce de proximité et en conservant le café.
- **La réhabilitation de nos bâtiments communaux** : la médiathèque, la salle des fêtes, le centre technique municipal, l'ancienne cantine devenue la salle Pincevent, la mairie.

- **Le maintien des services de santé** avec la création d'un cabinet et d'une maison médicale.
- **La rénovation de l'éclairage public** pour plus d'économies.
- **La réfection des voiries et la création de trottoirs, l'enfouissement des réseaux,**
- **L'aménagement des espaces verts** : place du village Michel Théry, jardin du jumelage, ...

Nous pouvons être fiers de notre réussite, car depuis 2014, nous n'avons jamais augmenté la part communale des impôts, ni les tarifs des services du SIVOS.

La détermination de l'équipe municipale d'aller de l'avant, le professionnalisme des équipes administrative et technique qui oeuvrent à nos côtés, ont été nos principaux atouts dans l'accomplissement de ces réalisations.

Vous trouverez en page intérieure le détail du budget 2025, qui a été présenté et validé par le conseil municipal du 1^{er} avril dernier.

Edito



Emmanuel LEDOUX
Maire

Direction de la publication & Crédits photos :

Mairie de La Grande Paroisse
27 rue Grande 77130 LA G^{DE} PAROISSE
mairie.grande.paroisse@lgp77.fr
www.mairie-la-grande-paroisse.fr

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE - 01 64 32 54 54

Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi
matin: 8h30/12h30 - 14h/17h30
Samedi : 9h/12h

AGENCE POSTALE - 01 60 72 55 90

Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi,
vendredi et samedi matin :
9h/11h45 - 14h/17h



Mairie

Etat civil

Publication sur autorisation

Bienvenue à
Le 3 mars

Nael BELOUFA DOS SANTOS



Caméras à titre privé

Seules les autorités publiques, les mairies notamment, peuvent filmer la voie publique.

A ce titre, elles doivent être autorisées par le Préfet après avis d'une commission. Cette autorisation n'est valable que 5 ans.

Ni les entreprises, ni les établissements publics, ni les particuliers, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile, ne peuvent filmer la voie publique.

Cette interdiction s'appuie sur l'article 9 du code civil «chacun a droit au respect de sa vie privée». En vertu de l'article 226-1 du code pénal, «est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende le fait, au moyen d'un procédé quelconque, volontairement de porter atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui» Nous comptons sur votre civisme.

Les particuliers peuvent filmer l'intérieur de leur propriété.

Attention, toutefois à ne pas porter atteinte à la vie privée des personnes filmées : respectez le droit à l'image avec un affichage à l'entrée de la zone filmée ou sur le contrat de travail si vous avez un/une employé(e) de maison !

Développement local

SRT Conciergerie immobilière

Sidonie GUITON a ouvert un service de conciergerie immobilière.

Trois prestations possibles :

- ♦ **gardiennage** : surveillance, visite et gestion des entrées/sorties des locataires.
- ♦ **digitale** : gestion des annonces et réservations en ligne.
- ♦ **complète** : de l'annonce à l'entretien du logement.

16 bis, rue de la Basse Roche

06 88 57 79 00

welcome-homes@outlook.fr



Capomie's

Virginie SUCHOTZKI
réalise des produits
artisanaux parfumés.

capomies@free.fr

Son site : www.capomies.fr

Jennesse

Espace Enfance Jennesse

Les vacances d'avril ont été déclinées sur le thème de la nature. Le printemps est bien là et le jardin potager est prêt pour planter tomates, concombres, courgettes et bien d'autres délices. Nous remercions l'équipe technique de nous avoir aidés à retourner nos carrés de terre.

L'aventure continue avec les aînés de l'EHPAD de La Grande Paroisse. Cette fois-ci, ils ont tous participé à un atelier artistique et ont créé, non sans fierté, un « arbre de vie ».

Les ateliers avec Christian, le cuisinier du restaurant scolaire, sont toujours appréciés, d'autant qu'il partage ses bonnes recettes de gâteaux ... Hummm, c'est trop bon !

Nous préparons par ailleurs une chanson pour les feux de la St Jean : « Aux Champs Elysées ».



Adosphère

Lors des dernières veillées, sont intervenus le danseur finaliste 2009 de l'émission "incroyable talent" et le créateur du jeu de stratégie War Dice (jeu de cartes et de dés dans lequel il faut incarner un personnage parmi un large choix de héros originaux.). Les prises de vue de la faune et de la flore présentes sur la commune ont été visionnées.

Aux vacances d'avril, deux sorties ont été proposées, afin de relever les défis des adolescents. La première a eu lieu au KOEZIO de Carré Sénart, la seconde au karting en plein air de Soucy dans l'Yonne.

En mai, le thème du cinéma sera abordé.

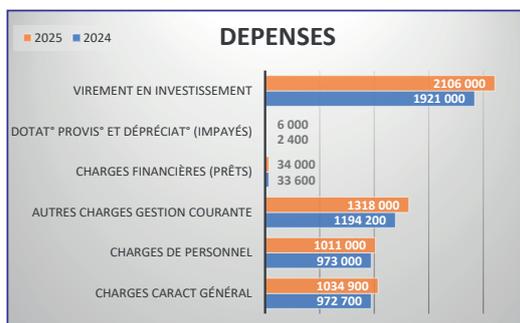


Budget 2025

Le résultat 2024 est très satisfaisant, il s'élève à 2 442 717,82 €, en progrès de 14,70%, malgré les nombreux investissements.

Section de Fonctionnement

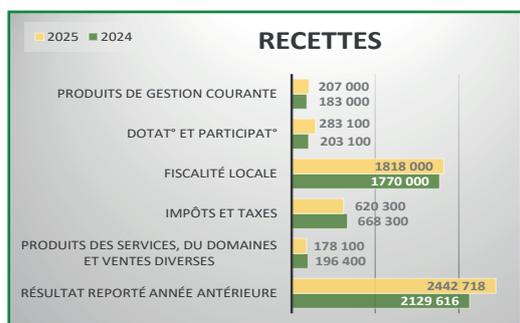
Cette section regroupe les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.



Les charges à caractère général augmentent de 6,39%, du fait de l'augmentation substantielle des assurances (83,48%), et aussi des travaux sur l'éclairage public et d'externalisation du fauchage et débroussaillage.

Les avancements de grade et d'échelon, l'augmentation de 3% des charges patronales, que nous subissons pendant 4 ans, ainsi que la mise en place de la participation de la commune aux mutuelles et à la prévoyance pour ses agents ont une incidence de 3,91% sur les **dépenses de personnel**.

Les autres charges de gestion courante augmentent de 10,37%. Cette hausse est liée à l'augmentation de la dotation aux transports (régularisation de 2024) et au SIVOS pour les travaux programmés sur 2025 à Adosphère, Achille Pierre et à l'augmentation de sa masse salariale.

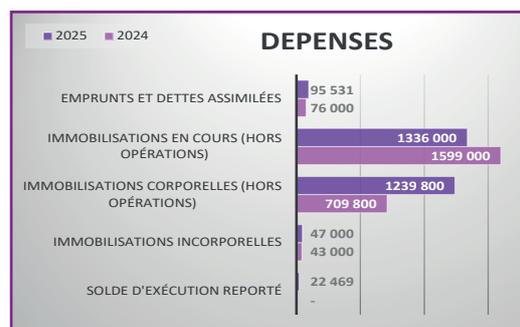


Les recettes sont constituées :

- Du résultat de l'année antérieure.
- Des produits des services, domaine et ventes diverses qui baissent de 17,17%
- Des impôts, les taxes et les dotations qui baissent d'environ 5%. L'Etat prévoit de ponctionner une partie des recettes des collectivités pendant trois ans, afin de financer les dépenses liées à la défense nationale.
- Des autres produits de gestion courante qui correspondent à l'enregistrement des loyers.

Section d'Investissement

Cette section est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.



Les soldes d'exécution reportés sont, pour 2024 en recettes, car le résultat de l'année 2023 était excédentaire, alors que celui de 2025 est déficitaire, ce qui explique qu'ils soient inscrit en dépenses.

Les immobilisations incorporelles varient de peu entre 2024 et 2025, la différence s'explique par la révision simplifiée du PLU.

Les immobilisations corporelles comptabilisent de nombreuses opérations d'aménagement ou de restructuration : l'aménagement du cimetière, la création de maisons des associations et d'assistantes maternelles, la reprise de concessions, la réfection des bâtiments communaux, l'aménagement des parvis de la marie et de la salle des fêtes et la mise aux normes du stationnement vélo.

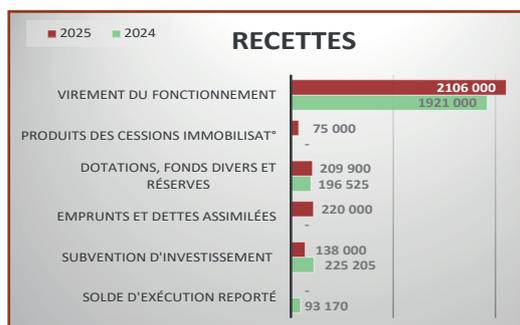
Les immobilisations en cours enregistrent les gros travaux, comme le futur enfouissement des réseaux des bas clos et de la rue de l'Église.

Une subvention régionale, d'un montant de 138 000 €, reste à percevoir.

La commune a souscrit **un prêt de 220 000 €** auprès de la Banque Postale pour l'acquisition de la future maison d'assistantes maternelles.

Sont inscrits en dotations, fonds divers et réserves, le retour de TVA, la taxe d'aménagement et une écriture comptable qui permet de recouvrer, par une ponction sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024, les restes à réaliser de l'année 2024 et le solde d'exécution reporté inscrit en 2025 en dépenses de fonctionnement.

Les produit des cessions correspond à la vente d'un terrain pour la construction d'une micro crèche privée.



Agenda de mai

03 - Concert
Café des Gds
Paroissiens



04- Après-midi
dansante du C. des
fêtes à la salle des fêtes



08 - Commémoration
de la Victoire
par la municipalité



10 - Soirée dansante
de la Fraternité
à la salle des fêtes



15 - Concours de
belote C3A
à la s. Pincevent



17 - Expo Foyer Rural
à la salle du Lavoir
de 14h30 à 19h



17/18 - Emmaüs
Vente
"Fête des mères"



18 - Pêche à la truite
à la salle du Lavoir
de 14h30 à 19h



22 - Karaoqué C3A
à la s. Pincevent
l'après- midi



25 -Tournoi de tarot
à la s. du Lavoir
à partir de 14h15



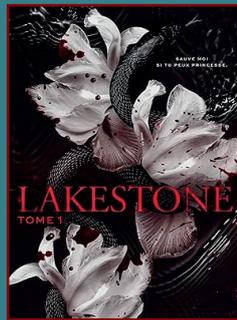
Quoi de neuf à la médiathèque ?

Venez vous poser à la médiathèque.
Pour réserver vos livres, connectez-vous
sur la-grande-paroisse-pom.c3rb.org



Coin lecture

Zoé présente son choix de livre



Lakestone

Iris et Kai n'ont rien en commun. Iris est une étudiante qui cherche à amasser assez d'argent pour payer ses frais de scolarité

à l'université. Kai est un mercenaire qui a Iris pour cible.

Iris, une fille que tout le monde croit fragile ne l'est en fait pas du tout ! Tout le monde la sous-estime ou presque. Quant à Kai, tout le monde le dit sans cœur mais est-ce vraiment la vérité ?

L'auteure a une manière de manier l'humour, la tension et la tristesse décuplant le ressenti de toutes les émotions. Plus qu'une romance, c'est un vrai mystère avec de vrais rebondissements.

Déjà dans « Captive », Sarah Rivens avait réussi à m'ancrer dans son livre mais avec Lakestone c'est au-delà, différent, sombre et puissant. Elle sait développer une telle psychologie, une telle profondeur pour ses personnages, que cela en est bluffant ! Le deuxième tome est attendu avec impatience.

Cette lecture est dédiée à un public à partir de 13 ans.

à venir en juin

Le 20- Fête de la musique
sur la place de la Mairie

Le 21 - Fête du village
sur la place Michel Théry

Assos

L'équipe du Foyer Rural est très heureuse de vous annoncer la création et mise en ligne de son site internet

www.foyersrural-lgp.fr

A l'aube de ses 70 ans, vous pouvez découvrir l'association et l'ensemble de ses sections au travers de diaporamas, vidéos et descriptifs détaillés.

Retrouvez les responsables des sections lors des prochaines manifestations, pour discuter avec eux et vous y inscrire et ainsi partager de magnifiques aventures.



Horaires

La médiathèque est ouverte :

Mardi de 16h à 18h

Mercredi de 10h à 13h et de 13h30 à 17h30

Samedi de 10h à 12h30

Tribune libre

"Demain avec vous"

Aucun texte fourni.